



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 08 DECEMBRE 2011**

- Présidence : M. Patrick ROBERT, Président
- Présents : 39 membres
- Excusés : 7 membres, soit :
MM. Pierre Cochand, Pierre-Alain Collet, Philippe Favre, Eric Huber,
Samuel Morier, Etienne Vermeulen
Mme Teresa Corbaz
- Absents : 4 membres (non excusés), soit :
MM. Laurent Borgeaud, Silvano Cardamoni, Daniel Lathion
Mme Sandrine Gaudard

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
- 2.- Préavis municipal N° 9/2011 relatif au Budget de l'an 2012
- 3.- Préavis municipal N° 10/2011 concernant la compétence financière de la Municipalité pour la législature 2011-2016
- 4.- Préavis municipal N° 11/2011 concernant l'adoption du règlement relatif à la mise sur pied d'un conseil d'Etablissement pour l'Etablissement secondaire de Prilly, ainsi que l'approbation d'une modification des Statuts de ASIGOS.
- 5.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité nous informe qu'en ce qui concerne la Place du village il a été décidé de la maintenir en l'état.

Elle nous annonce également l'ouverture de « L'Épicerie » située dans les murs du château et quelques dates à retenir, soit :

Noël de Boussens, le 20 décembre

Journée des comptes, le 21 décembre de 16h à 18h30

Animation à la déchetterie, lard et café chaud, le 17 décembre

Déchetterie fermée le 24 décembre mais ouverte le 30 décembre.

L'étude pour l'installation des Molochs se poursuit et les communes sont dans l'attente d'un règlement de la question des déchets au niveau cantonal, un préavis sera présenté prochainement.

2.- PREAVIS MUNICIPAL N° 9/2011 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2012

Monsieur Jean-Claude Mounir, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, le Président passe au vote.

Le préavis municipal N° 9/2011 relatif au budget de l'an 2012 est adopté sans avis contraire.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2011 CONCERNANT LA COMPETENCE FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2011-2016

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Lors de la discussion, aucune contestation n'est faite au sujet de ce préavis.

Le Président passe au vote.

Le Préavis municipal N° 10/2011 concernant la compétence financière de la municipalité pour la législature 2011-2016 est adopté, sans avis contraire.

4. PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2011 CONCERNANT L'ADOPTION DU REGLEMENT RELATIF A LA MISE SUR PIED D'UN CONSEIL D'ETABLISSEMENT POUR L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE PRILLY, AINSI QUE L'APPROBATION D'UNE MODIFICATION DES STATUTS DE ASIGOS

Monsieur Jérôme Lancia, rapporteur de la commission ad 'hoc nous donne lecture du préavis, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, le Président passe au vote.

Le préavis N° 11/2011 concernant l'adoption du règlement relatif à la mise sur pied d'un conseil d'établissement pour l'Etablissement secondaire de Prilly est adopté sans avis contraire.

5. DIVERS

M. Jacques Dufour revient sur l'aménagement de la place du Village et souligne qu'à l'époque un mandat avait été donné à la Municipalité en vue d'effectuer une étude sur cet aménagement.

Madame Stéphanie Borgeaud précise qu'à l'époque la Municipalité avait en effet voulu faire une étude, mais que le crédit avait été refusé.

Monsieur Hagen soutient la démarche de M. Dufour et précise qu'il y aurait lieu de ne pas associer le restaurant « Le Boussinois » et la place du village.

Monsieur Philippe Monod propose de verser les jetons de présence au Foyer de Lully, Fondation Jeunesse et Famille, Rue du Collège 12 à Lully.

Cette proposition est acceptée.

Monsieur Patrick Robert remercie l'assemblée et la Municipalité pour tout le travail fourni durant l'année écoulée et souhaite à l'ensemble de l'assemblée de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

La séance est close à 20h45

Le Président



Patrick Robert

La secrétaire



Danièle Rochat